

Ces choix politiques qui mènent à la multiplication des crises Entretien avec Camille Coletta

Aurélie Lanctôt

Numéro 323, printemps 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90455ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lanctôt, A. (2019). Ces choix politiques qui mènent à la multiplication des crises : entretien avec Camille Coletta. *Liberté*, (323), 9–12.

Ces choix politiques qui mènent à la multiplication des crises

Entretien avec Camille Coletta

Sociologue de formation, Camille Coletta est travailleuse humanitaire pour Médecins sans frontières. Dans la foulée de son dossier sur l'hospitalité, paru dans le numéro 322 de la revue, *Liberté* a voulu poursuivre la réflexion en la complétant du récit d'une expérience de terrain. Camille Coletta est depuis l'été 2018 en mission au Soudan du Sud, après avoir passé une bonne partie de l'année précédente dans le camp pour migrants de Moria, en Grèce. Elle pose un regard très critique sur l'effet des politiques migratoires européennes et, plus généralement, sur l'attitude des pays du Nord en matière d'accueil et de soutien des demandeurs d'asile qui affluent aux frontières.

D'abord, il faut mettre la table. Comment en es-tu venue, après des études supérieures en sociologie en Belgique, ton pays de résidence, à travailler pour Médecins sans frontières (MSF) et en quoi consiste ton travail ?

CAMILLE COLETTA - Au départ, il est vrai, peu de choses me portaient vers cet emploi puisque, contrairement à ce qu'on imagine souvent, je ne suis ni médecin ni infirmière. Toutefois, au cours de mon cursus en sociologie, j'ai développé un intérêt plus prononcé pour la question de l'immigration et des réfugiés. J'ai travaillé un an à Chicago dans une organisation de défense des droits des réfugiés et des migrants, dossier qui était alors au centre de l'actualité non seulement aux États-Unis, pendant la campagne électorale présidentielle de 2016, mais aussi en Europe avec l'importante vague de migrants qui fuyaient les conflits du Moyen-Orient. Tout cela m'a donné l'envie de m'engager plus. Et lorsque Médecins sans frontières a décidé de refuser les fonds de l'Union européenne (UE) après l'accord que celle-ci avait

signé avec la Turquie, j'ai postulé dans l'organisation. C'était pour moi un geste très fort, un geste marquant non seulement une grande indépendance à l'égard du pouvoir et des institutions européennes, mais aussi une marque symbolique de désapprobation envers la politique migratoire européenne – qui s'imposait, dans le contexte.

C'est en effet un geste significatif, qui campe tout de suite la posture de l'organisation par rapport aux institutions qui ont aujourd'hui le gros bout du bâton dans la gestion des migrations à l'échelle mondiale. N'empêche, on critique souvent l'action des ONG, voire leur présence même sur certains territoires. Nous reviendrons sur le cas particulier de l'accord entre la Turquie et l'Union européenne, mais d'abord, quel regard poses-tu, justement, sur cette présence, dans le contexte de l'accueil d'urgence des personnes migrantes, autant sur le continent africain qu'européen ? Quels enjeux éthiques l'action des ONG soulève-t-elle et quelles insuffisances politiques ou institutionnelles met-elle en relief, par ailleurs ?

C'est une question compliquée, qui a fait couler beaucoup d'encre. En tant que sociologue, j'y ai d'ailleurs toujours été très sensible. Dans la gauche, il n'est pas inhabituel d'entendre aujourd'hui des critiques acerbes de l'humanitaire et de son regard parfois trop « compassionnel » sur des problèmes qui sont en réalité de nature politique. C'est bien entendu une critique qui n'est pas dénuée de fondement, mais elle manque de nuance. De fait, que ce soit en matière de santé (vaccination, malnutrition, épidémies) comme de gestion des questions migratoires, les ONG suppléent à l'absence de l'État. Leur action se déploie souvent en réponse à la non-action (ou, dans le cas des réfugiés, au *refus* d'action) de la part des États. Cette configuration pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, un nombre important d'ONG dépendent en réalité de budgets étatiques et d'agences internationales, ce qui les place souvent dans une posture délicate par rapport à leurs bailleurs de fonds, posant la question de la sous-traitance de

l'action publique. L'État continue d'agir, comprend-on, mais sans assumer une responsabilité visible dans les politiques qui sont menées. Cela rend par conséquent la contestation et l'évaluation de son action plus difficile. Cela pousse à s'interroger sur le rôle tenu par l'ONG dans la résolution d'éventuels problèmes. Les contraintes qui lui sont imposées lui permettent-elles réellement de faire bouger les « lignes » politiques ?

En ce qui concerne MSF en particulier, l'organisation est financée par des donateurs individuels, ce qui lui permet de garder une grande indépendance tant dans la fixation de ses objectifs que dans la réalisation de ses programmes. Ensuite, ce déploiement de l'humanitaire se produit au moment où le néolibéralisme s'est imposé dans un contexte mondialisé. Cela a pu donner l'impression à certains que l'humanitaire n'est que l'autre face de la libéralisation des échanges commerciaux et de la mise en concurrence généralisée. Mais si les ONG ont, dans un certain sens, accompagné cette évolution, cela ne les rend pas pour autant complices, et encore moins responsables, du néolibéralisme. La référence aux droits de l'homme a également pris son envol, mais il serait absurde d'y voir la cause des évolutions économiques à l'échelle mondiale. Bien entendu, dans un monde idéal, MSF ne devrait pas exister. Mais dans le monde actuel, son absence, comme celle des autres ONG, ne se traduirait pas miraculeusement par un accès universel à la santé ou par des politiques humaines en matière de migration, mieux encadrées et assumées par les États. Et dans l'immédiat, la disparition des ONG aurait des conséquences catastrophiques pour de nombreuses personnes dans le monde.

Par ailleurs, il ne faut pas se tromper de cible : aujourd'hui, les attaques croissantes de la droite et de l'extrême droite contre les ONG nous montrent à quel point l'action concrète, sur le terrain, des organisations humanitaires peut déranger « l'agenda » de certains. On se souvient du « délit de solidarité », en France, qui condamnait tout individu qui, par son aide directe ou indirecte, facilitait ou tentait de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger. Avant que, à l'été 2018, le Conseil constitutionnel ne donne raison à l'agriculteur Cédric Herrou, qui avait été condamné par la justice pour avoir prêté main-forte à des migrants qui entraient en territoire français par la frontière italienne, dans les Alpes maritimes, les citoyens encourageaient jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende s'ils hébergeaient un demandeur d'asile. On est bien loin de la rhétorique qui prétend que règne aujourd'hui une « hégémonie de l'humanitaire ».

Le fait que les ONG, ou des regroupements de citoyens, puissent dénoncer ou mettre au jour les conditions de vie de certaines populations gêne manifestement. Et pour cause : l'action d'une organisation comme MSF montre en réalité que laisser couler des êtres humains dans la mer n'est pas une « triste fatalité », mais un choix politique. Si les 28 pays

qui forment l'Union européenne ont parfois des visions très différentes, ils se sont pourtant réconciliés sur certaines solutions : intensifier les contrôles aux frontières, accélérer les expulsions des déboutés du droit d'asile, continuer à renforcer la coopération avec certains pays du continent africain afin de dissuader leur population de partir et enfin créer des camps ou centres fermés sur le continent africain, ce qui constitue, de fait, une délocalisation de leurs frontières. En la matière, ce que le travail de nombreuses ONG met au grand jour, c'est qu'il ne s'agit pas d'une « crise » comparable à une catastrophe naturelle, mais bien d'une situation résultant de choix politiques conscients.

On compare souvent la situation dans les camps à une expérience carcérale, bien qu'en principe, toutes les conventions internationales interdisent la détention et la criminalisation des demandeurs d'asile. Peux-tu étayer cette comparaison ?

Je vais prendre en exemple la situation des réfugiés en Grèce. Depuis la convention signée entre l'UE et la Turquie, les demandeurs d'asile se retrouvent coincés sur les îles grecques. La déclaration stipule que l'enregistrement des demandeurs d'asile, mais aussi leur admission (et leur éventuel renvoi vers la Turquie s'ils ne sont pas admis par les autorités frontalières), doit se faire sur les îles où ils arrivent par bateau. Cet accord signé en mars 2016 vise donc à stopper radicalement l'arrivée des réfugiés sur le continent européen. Les îles dans ce contexte deviennent de vraies prisons à ciel ouvert. Cet isolement est par ailleurs souvent accentué par le fait que l'on cherche à éloigner les camps des villes pour que le reste de la société ne puisse pas voir ce qui s'y passe. Les réfugiés, n'ayant pas de moyen de transport, se retrouvent souvent à plusieurs heures de marche des centres urbains, où se trouvent nombre de ressources vitales pour la vie quotidienne. L'anthropologue Michel Agier parle dans son article « Les camps aujourd'hui, un présent qui n'en finit pas », de *hors lieux*, décrivant ces camps comme « des niches cachées à l'intérieur des espaces nationaux ».

Plus généralement, les camps de réfugiés présentent des caractéristiques comparables à celles de l'univers carcéral, et ce, quelle que soit leur taille. Tout d'abord, comme les prisons, ces camps sont surpeuplés et les conditions de vie y sont très difficiles : les réfugiés sont amenés à vivre dans de petites tentes, que la pluie transperce rapidement, rendant les personnes vivant dans ces conditions incapables de se protéger de l'hiver ou des coups de chaleur en été. L'accès à l'eau est toujours un grand défi, que ce soit dans le camp de Moria, en Grèce, ou celui de Doro, au Soudan du Sud. Les conditions sanitaires sont également toujours un sujet délicat : il n'y a pas assez d'infrastructures pour répondre aux besoins des habitants de ces lieux, et celles qui sont en place sont dans des états... effroyables ! La sécurité aussi pose toujours

un problème. Ce sont des espaces d'insécurité, en fait. Les violences sexuelles y sont fréquentes. À Moria, en Grèce, les femmes évitent même de se rendre aux toilettes durant la nuit par peur du viol. Dans le camp de Doro, au Soudan du Sud, les habitants ont peur de se rendre à la clinique parce qu'ils craignent d'être la cible de violences. Des femmes préfèrent accoucher dans leur tente plutôt que prendre le risque de marcher jusqu'à notre clinique. En ce qui concerne la nourriture, des rixes ont lieu chaque jour lors de la distribution de repas. À Moria comme à Doro, les trois jours de «*food distribution*» sont aussi des journées où la tension est palpable. Enfin, comme en prison, une fois ces camps installés, un certain rapport au temps s'installe pour ces «*détenus*» d'un genre particulier. Non seulement ils sont souvent bloqués dans ces camps pour de longues durées, mais en plus ce temps «perdu» est rempli d'incertitudes. Comme c'est le cas dans de nombreuses prisons, les demandeurs d'asile n'ont aucune maîtrise sur leur avenir. Le plus difficile pour certains d'entre eux est de ne pas savoir combien de temps ils seront bloqués dans ces camps. En effet, dans ces espaces légaux, l'information est toujours entourée d'indétermination, d'arbitraire, le manque d'information quant à leurs droits est courant.

Peux-tu nous parler de l'accord entre la Turquie et l'Union européenne, qui vise à endiguer l'afflux de migrants vers les côtes grecques, que tu as évoqué plus tôt ? N'y a-t-il pas là une certaine hypocrisie de l'Europe envers la Turquie, dans la mesure où ce pays doit lui-même conjuguer avec un afflux colossal de migrants ? L'Europe n'utilise-t-elle pas son rapport de force face à la Turquie, en matière de relations diplomatiques et économiques, pour balayer hors de sa cour la prise en charge des demandeurs d'asile ?

La première chose, c'est que l'accord n'a jamais visé à trouver une solution pour les migrants, mais simplement à déplacer le problème hors du continent. Il a été signé en mars 2016 et son objectif est très clair : stopper les déplacements de migrants de la Turquie vers la Grèce. La Turquie, qui accueille déjà trois millions de réfugiés, est désormais qualifiée de «pays sûr», c'est-à-dire un pays vers lequel on peut renvoyer des migrants sans que leur vie soit en danger. L'UE a déboursé trois milliards d'euros afin que la Turquie puisse gérer l'aide humanitaire. L'État turc peut également, en contrepartie, renégocier son adhésion à l'UE et bénéficier d'un allègement des obligations pour les citoyens turcs qui voudraient séjourner en Europe. Au cœur de cet acte, on trouve que tout demandeur d'asile dont la demande est jugée irrecevable en Grèce se verra renvoyé en Turquie. Ainsi, si les demandeurs d'asile sont coincés sur les îles grecques, c'est précisément parce que, si on les bouge vers le continent, vers d'autres pays européens, ils ne pourront plus être renvoyés

en Turquie par la suite. Inutile de dire que ce développement n'est en aucun cas une solution viable et n'a pas amélioré le sort des réfugiés. Au contraire, il a généralement aggravé les conditions d'un certain nombre d'entre eux.

La route que doivent parcourir plusieurs personnes migrantes est en soi une expérience traumatique. Les gens qui arrivent aux portes de l'Europe - ou qui se déplacent à l'intérieur du continent africain ou même des Amériques - ont dû suivre une route périlleuse. Peux-tu nous en dire un peu plus là-dessus ?

En réalité, il ne faut pas croire que le danger de la route que doivent parcourir les migrants a quelque chose de strictement «naturel». Les dangers qu'ils encourent sont souvent le produit des obstacles qui sont mis délibérément sur leur passage. Plus ces obstacles sont importants, plus leur route est dangereuse. Mais il ne s'agit pas d'un chemin pour lequel rien ne peut être fait. Au contraire, la dynamique actuelle vise précisément à rendre cette route d'autant plus dangereuse. Par exemple, l'accord entre la Turquie et l'UE, dont je viens de parler, a rendu le voyage vers l'Europe encore plus difficile. Ainsi, les passeurs ont pu multiplier leur chiffre d'affaires, puisque le voyage est plus complexe qu'auparavant. Mais ce qu'on a pu voir, c'est que si le flux a diminué, il n'a jamais complètement cessé. Des gens parviennent encore tous les jours à franchir les frontières. Cette politique ne va pas arrêter les flux migratoires, elle rend simplement la vie encore plus dure à ceux qui sont contraints à l'exil.

Ce qu'on observe, en somme, c'est que les États européens externalisent les frontières dans des pays tiers afin de briser le flux de demandeurs d'asile et de migrants. Un accord semblable à celui entre l'UE et la Turquie a été signé avec la Libye pour ramener vers les centres de détention les personnes interceptées à bord des bateaux. Aujourd'hui, personne ne peut ignorer ce qui se passe en Libye : les migrants y sont détenus dans des conditions inimaginables, victimes de torture et même, comme on a pu le voir, vendus comme esclaves.

Depuis que je travaille quotidiennement avec des demandeurs d'asile, je constate que, s'ils ont décidé de quitter leur pays pour des raisons de sécurité, le voyage est toujours un élément traumatisant supplémentaire dans leur histoire. Par ailleurs, il n'est pas inutile de rappeler que si le périple vers l'Europe est semé d'embûches pour tous, c'est encore plus dur pour les femmes et les enfants voyageant seuls. J'ai rencontré lors de ma mission de nombreuses personnes victimes de trafic d'êtres humains. C'était notamment le cas de personnes venues du Congo, qui restaient coincées en Turquie pendant de longs mois et étaient parfois contraintes à la prostitution ou au travail forcé. La seule solution serait l'instauration d'un «*safe passage*» (ou passage sûr, ce dont l'Europe ne veut bien entendu pas), afin que ces personnes ne soient

Depuis que je travaille quotidiennement avec des demandeurs d'asile, je constate que le voyage est toujours un élément traumatisant supplémentaire dans leur histoire.

pas obligées de trouver des moyens détournés et dangereux pour arriver en Europe. Bref, le voyage lui-même ne devrait pas être un traumatisme pour des personnes dont la vie a souvent été brisée par des conflits ou des guerres dont elles ne sont pas responsables.

Bien que les périls de la route migratoire et les traumatismes qu'ils engendrent soient réels, n'y a-t-il pas un risque à trop insister sur les traumatismes vécus par les migrants, lorsque vient le temps de leur attribuer un statut ou des ressources de soutien, à leur arrivée ?

Il est bien entendu très important de reconnaître la souffrance de l'autre. La nier, c'est nier une partie de son existence. Mais je pense qu'aujourd'hui, on passe de plus en plus d'un système où, au lieu de se concentrer sur les droits des individus, on se concentre sur leur souffrance. Les demandeurs d'asile et les réfugiés ne veulent pas de notre pitié ! Ils veulent reconstruire leur vie, que leurs enfants puissent se rendre à l'école, travailler, etc.

On note une tendance fâcheuse à parler en termes moraux du droit à l'asile. Le problème, c'est qu'à force de ne parler que de souffrance et de baser nos politiques sur l'émotion, les citoyens deviennent de plus en plus insensibles. La photo d'Alan Kurdi, le jeune garçon noyé, avait ému, mais qu'est-ce que cela a changé par la suite ? Quelles lois ont été votées pour que cela change ? Si les émotions sont de puissants ressorts de mobilisation de l'opinion publique, elles ne peuvent remplacer l'application réelle des droits sociaux et politiques dont devraient bénéficier les réfugiés. Ceux-ci sont des sujets de droit, pas de simples objets de notre compassion. Dans le cas contraire, on entre trop rapidement dans une concurrence malsaine des souffrances que l'on peut facilement observer lorsque des gens pensent qu'il faut choisir

entre « nos SDF » et « les réfugiés ». Les gens se demandent alors pourquoi leur souffrance serait moins importante que celle d'un autre. Pourquoi serait-il plus important de s'occuper de certains plutôt que d'autres ? Tout devient binaire. Cette concurrence efface le discours sur les droits et mêle des problèmes qui sont pourtant très différents. Le droit à l'asile – comme celui à avoir un logement, à la santé, etc. – doit rester un droit et non être vu comme une action compassionnelle. Et c'est peut-être là un des enjeux essentiels pour ceux qui veulent gagner une opinion publique de plus en plus hostile aux migrants.

Que souhaiter pour l'avenir ? Comment les gouvernements occidentaux devraient-ils agir pour prendre leurs responsabilités et faire respecter (réellement) le droit international en matière de refuge et de migration ?

Mon premier souhait prendra peut-être des airs un peu naïfs, mais c'est simplement que la guerre s'arrête et que les gens puissent continuer leur vie chez eux, envoyer leurs enfants à l'école, qu'ils aient accès à des soins de santé, etc. Les réfugiés ne doivent pas être vus comme une « occasion » pour nos économies ; la destruction des environnements économiques et sociaux d'où ils viennent est un véritable drame. Les causes des guerres sont bien entendues multiples et complexes, mais rappelons qu'elles trouvent parfois leurs sources au sein de nos gouvernements, au Nord. Au-delà de cette perspective à long terme, vu que je ne pense pas que la paix universelle soit pour tout de suite, une vraie politique de relocalisation devrait être appliquée à tous les pays européens. Le flux de demandeurs d'asile ne devrait par exemple pas être pris en charge par la Grèce et l'Italie seules, mais des quotas conséquents devraient être mis en place dans chaque pays. À la question « Comment sensibiliser les gens au problème ? », je répondrai qu'il est désormais fondamental de ne plus se focaliser sur la compassion. Depuis la photo du petit Alan, plus rien ne peut « choquer » les citoyens européens ni ceux d'Amérique du Nord.

L'anthropologue Didier Fassin, qui fut d'ailleurs médecin pour MSF, démontre bien comment la « fatigue compassionnelle » mène à une indifférence à l'égard de la situation des demandeurs d'asile. Celle-ci, et la tendance plus générale depuis quelques décennies à traduire les politiques sociales dans les termes de la compassion, fait en réalité partie du problème. Gérard Noiriel insistait sur le fait que le droit d'asile devait rester une notion politique engageant la souveraineté de l'État. C'est de sa dépolitisation qu'il est nécessairement question. Si les réfugiés sont désormais confinés au statut de victimes, c'est à nous d'en faire un enjeu de citoyenneté. **L**

**ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR AURÉLIE LANCTÔT**